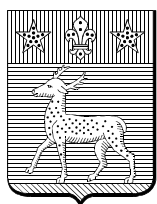


MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 09
- présents : 06
- votants : 06

L'an deux mil-vingt-cinq, le onze avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Mr **André PESCE**, *Maire*

Date de convocation : 04/04/2025

Présents : Mrs PESCE A., HONNORAT J., PELLEGRIN J. et Mmes BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mme ALBANO N. et Mrs DROGOUL- SPANU D., FAY E.P..

Objet: demande de Fonds de Concours /CCAPV-Aménagement d'un jardin d'enfants et partie de la place

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante les devis correspondants aux projets envisagés lors de la précédente réunion et portant sur l'aménagement d'un jardin d'enfants et d'une partie de la place ; Il suggère également de solliciter la Communauté de Communes pour un financement à 50% dans le cadre des Fonds de Concours.

- Aménagement d'un jardin d'enfants : 6 310.00€ HT (fourniture et pose 3 jeux + 1 banc et copeaux amortissants)
- Aménagement d'une partie de la place : 4 800.00€ HT (installation de 6 barrières avec jardinières en mélèze)
 - Cout total du projet = 11 110.00€ HT
 - Fonds de Concours = 5 555€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents est favorable à ce projet et retient les devis présentés ainsi que le financement dans le cadre du Fonds de Concours mis en place par la CCAPV.

Il confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour demander ce financement ainsi qu'une dérogation pour signer les devis avant l'attribution de façon à ce que ce projet soit réalisé avant l'été, ainsi que pour le suivi des travaux et le mandatement des factures.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2025.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

AGEDI Dépôt Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2025 004-210400909-20250411-DE_2025_015-DE

